

VERNEVILLE

JUILLET 2010

B
U
L
L
E
T
I
N
M
U
N
I
C
I
P
A
L
N
o
7

Aménagement paysager du carrefour



≈ SOMMAIRE ≈

Mot du Maire, Travaux Quartier Eglise	Page 2 et 3	Fête des écoles	Page 10 et 11
PLU	Page 4 et 5	Fête patronale	Page 12
Carnaval	Page 6	Civisme, Divers	Page 13 et 14
Marche Populaire	Page 7	Etat civil, Fermeture	Page 14
Théâtre	Page 8	Au conseil municipal	Page 15 à 19
Vide grenier, FC Vernéville	Page 9	Horaires d'ouverture	Page 20

MOT DU MAIRE

Au fur et à mesure des semaines, le quartier de l'église affiche son nouveau visage. Après avoir enfoui les réseaux secs, rénové les dernières conduites d'eau, abattu les arbres (chêne et tilleul), ce sont les poteaux avec leurs câbles électriques et téléphoniques qui viennent de disparaître.

L'entreprise Jean Lefèbre, quand à elle, s'affaire à l'ouvrage et réalise la pose des bordures délimitant parkings, trottoirs, allées, espaces verts et place.

Bientôt enrobés, pavés, béton désactivé et verdure se mêleront pour améliorer notre cadre de vie. Une fontaine en pierre de jaumont terminera le projet élaboré par la municipalité en coordination avec la maîtrise d'œuvre.

Alors encore un peu de patience et merci de votre compréhension pour tous les désagréments engendrés par ces travaux.

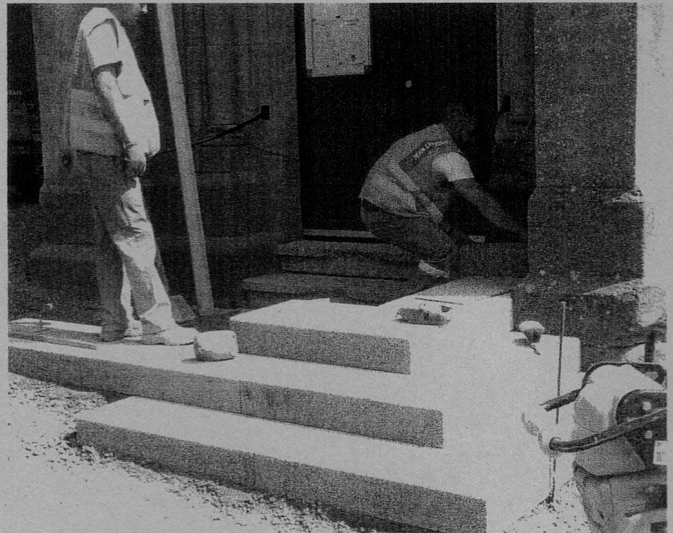
Bonnes vacances à toutes et à tous.

Bien à vous
Le Maire
Mireille MAURY

TRAVAUX DU QUARTIER DE L'EGLISE



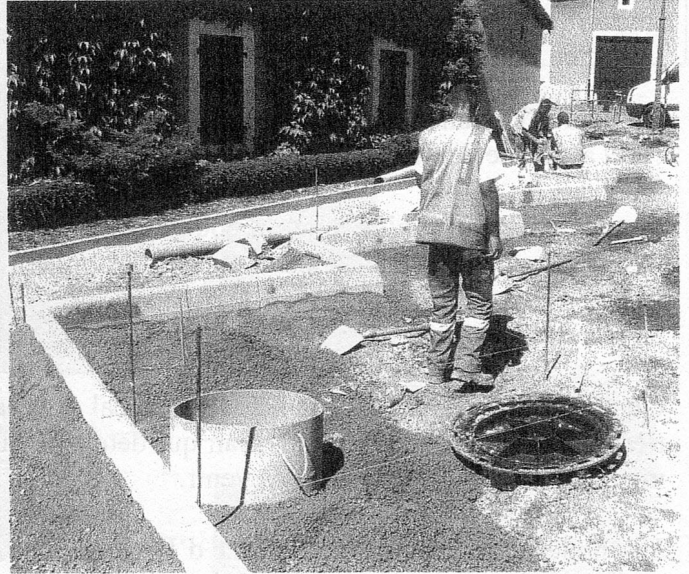
Vue de la souche du chêne après abattage



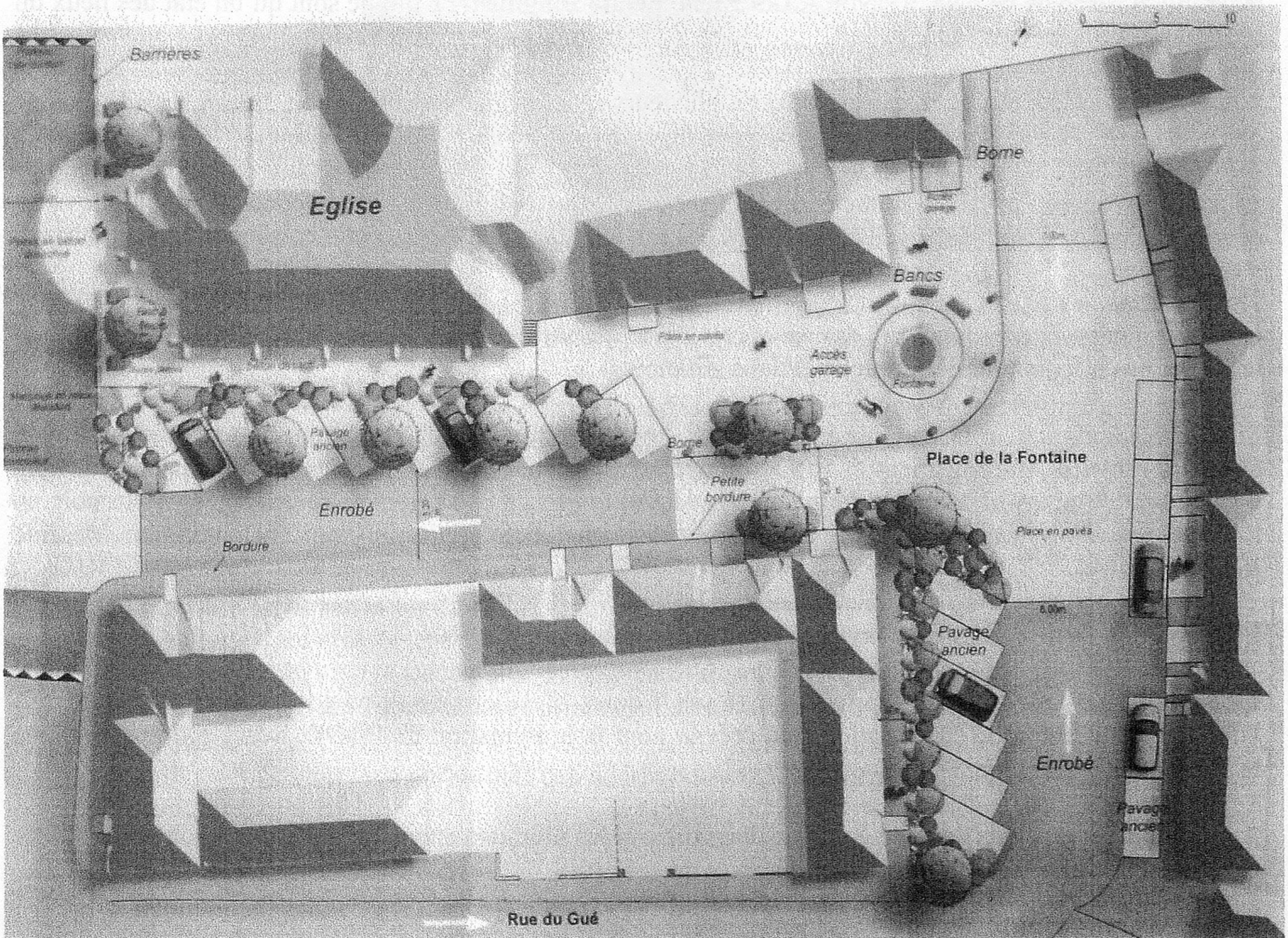
Pose des marches devant l'église permettant l'accès aux personnes à mobilité réduite



Elargissement du trottoir de la Grand'Rue



Réalisation du parking paysager place de la Fontaine



Plan du futur Quartier de l'Eglise

Lancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) (Présentation)

Le Plan d'Urbanisme actuel, appelé communément POS (*Plan d'Occupation des Sols*) date du 4 mars 1989 avec une dernière modification en date du 16 janvier 2007.

Inutile de dire qu'il n'est plus au goût du jour et qu'il est arrivé à son terme face aux nouvelles lois relatives à l'urbanisme, l'environnement et au regard des projets d'extension maîtrisée du village.

Sa réforme s'impose :

On ne parle plus de POS, mais de Plan Local d'Urbanisme (*PLU*), plan beaucoup plus approfondi en matière d'analyse et de réflexion, plan qui demande aussi une assistance méthodologique pour le mener au mieux au regard des décennies à venir.

La précieuse assistance de l'Agence d'Urbanisme d'Agglomération de la Moselle (*AGURAM*), nous oriente progressivement vers une réflexion sur les premiers enjeux nécessaires et propices à la commune.

Cela a tout d'abord commencé par une délibération du Conseil Municipal (*en date du 12/05/2009*) pour le lancement de cette opération, auxquelles se sont rattachées une série de réunions de travail pour élaborer la première partie de ce plan, à savoir « **Les Eléments de Diagnostic** » qui ne sont qu'un état des lieux du contexte communal à ce jour.

Simultanément, la Commission a participé à plusieurs réunions de sensibilisation sur les grands thèmes que sont : l'eau, l'assainissement, l'environnement, la démographie, l'agriculture, etc....

A la date du 30 juin 2010, la Municipalité a jugé bon d'organiser une réunion de concertation publique au cours de laquelle a été présentée la première phase, soit le rapport de diagnostic et les premiers enjeux qui s'en dégagent.

Une quarantaine de personnes ont assisté et pris connaissance de ces informations et ont profité de cet instant pour poser leurs premières interrogations anticipées.

Si interrogations il y a, la commission n'est pas encore entrée dans le document porteur de cette étude qu'est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (*PADD*), document qui devra également avoir l'aval de notre hiérarchie administrative, la Communauté d'Agglomération de Metz-Métropole en l'occurrence, ainsi que celui relatif au Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération Messine (*SCOTAM*).

L'élaboration de ce PLU s'échelonnera sur plusieurs années.

La population est associée à ce projet durant toute la durée d'élaboration de ce document (*PADD*). Une seconde réunion de concertation sera prévue pour la présentation du PADD, avant enquête publique et approbation définitive.

A noter que les résultats de cette étude de diagnostic et les premiers enjeux déduits sont visibles en Mairie et peuvent être consultés par la population.

Enfin, pour toutes suggestions, interrogations ou requêtes sur ce projet, il est demandé à la population de les formuler par courrier ou de venir les inscrire sur le cahier ouvert à cet effet en Mairie, afin qu'elles soient analysées par la commission avant une éventuelle intégration .



Hormis l'aspect de diagnostic, visible uniquement en Mairie (*par sa consistance*) durant toute la période d'élaboration du PLU, les premiers résultats du diagnostic et enjeux résumés portent notamment sur :

- **Une nécessité d'améliorer la mise en relation des différents espaces du territoire avec :**
L'amélioration des conditions de sécurité en suggérant de :
 - rompre avec « l'effet de corridor » de la RD 11 et de la RD 603,
 - renforcer et de réorganiser les liaisons douces de la commune (*dont Malmaison*),
 - conforter et de développer les itinéraires de ballades sur et hors du territoire communal.
- **Un besoin d'inverser la tendance démographique et de poursuivre un développement maîtrisé du village** avec notamment :
 - une capacité au village à accueillir de nouveaux arrivants (*car démographie descendante*),
 - une localisation des futurs espaces urbains à déterminer en relation avec la capacité des réseaux,
 - un développement raisonné et maîtrisé de Malmaison à assurer (*au regard des contraintes urbaines*),
- **Une gestion durable des espaces naturels et agricoles** portant principalement sur :
 - le maintien de l'activité agricole,
 - la protection des espaces naturels et de leur biodiversité,
 - le développement du village en cohérence avec une gestion durable des ressources en eau du territoire.

CARNAVAL 2010

C'est toujours avec un grand engouement que nos enfants participent activement au carnaval organisé par l'école buissonnière, rivalisant d'originalité par leurs déguisements. Cette année c'est la compagnie théâtrale « **Les Guignolos** » qui a su égayer toute l'assemblée avec un spectacle haut en couleurs.

Un goûter bien mérité est venu clore cette après midi pleine de bonne humeur.



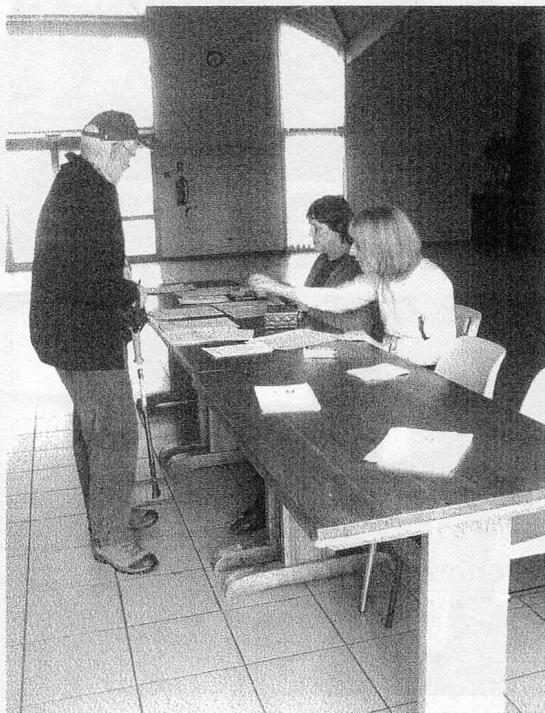
" Félicitations à Nathan et Mélissa pour leurs beaux déguisements. "

MARCHE POPULAIRE 2010

La deuxième édition de la marche populaire organisée par la commune avec l'aide des associations villageoises, l'U.F.O.L.E.P et les PEP. a rencontré cette année un vif succès grâce à un temps particulièrement agréable. En effet plus de 350 marcheurs ont arpenté les sentiers de notre campagne.

A cette occasion, les PEP en s'associant à cette marche ont permis aux participants de découvrir les difficultés rencontrées par les enfants non ou malvoyant en proposant un atelier.

Encore merci à tous les bénévoles pour leur participation.



Vernéville et son Théâtre

Les représentations des 24 avril, 30 avril et 1^{er} mai 2010



Une vraie surprise : Quel achat !



Athanase: Sera t-il heureux avec sa nouvelle nurse !



Godichette Infirmière: Arrivée d'une nouvelle infirmière.



Les spectateurs : Une salle comble aux trois représentations



« Sâle Attente » : Moment d'inquiétude



« Sâle Attente » : Pour une simple carie

Que de rires et d'applaudissements au travers d'un public très actif !
Félicitations à toute la troupe et aux organisateurs

VIDE GRENIER 2010

Malgré une météo capricieuse, la seconde brocante Vernévilloise a su faire venir de nombreux chineurs à la découverte d'objets, utiles ou futiles, enfouis dans nos greniers ou nos caves. Ce fut aussi l'occasion d'écouter le groupe de musique « XXL » et de se restaurer auprès de la buvette tenue par les bénévoles des associations de notre village. La municipalité tient à remercier l'ensemble des personnes qui permettent à cette manifestation d'exister pour le plaisir de tous.



Belle récompense pour le FC VERNEVILLE

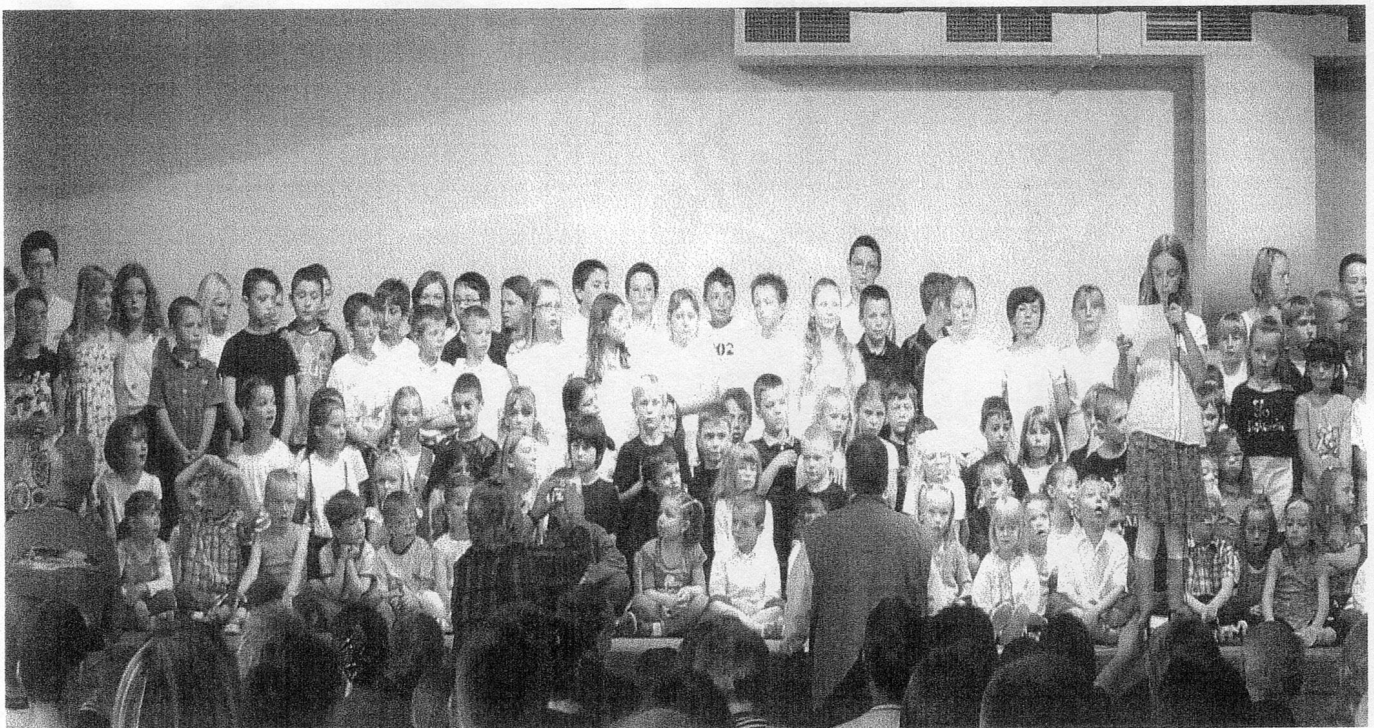
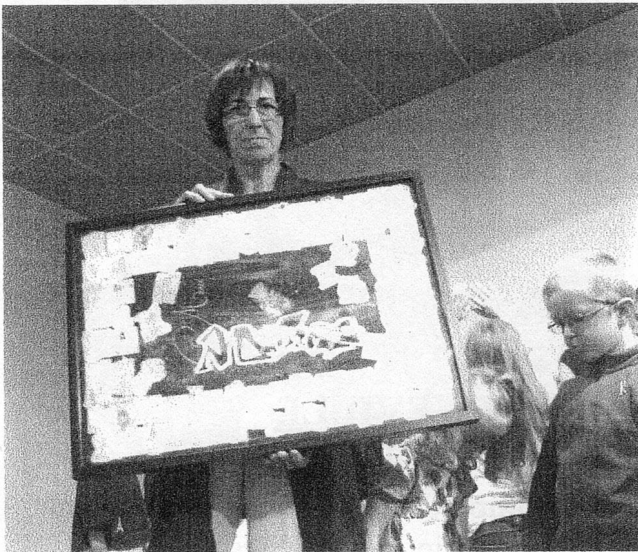
Après une année passée en promotion, les jeunes de l'équipe U 15 montent en excellence. Cette équipe a la particularité d'être jumelée avec Sainte Marie Aux Chênes. Les entraîneurs, Noridine, Eric et Robert soulignent la bonne collaboration entre les deux clubs et le bon état d'esprit des parents. Nous souhaitons à nos jeunes de garder la même motivation pour la saison prochaine. Félicitations à tous.

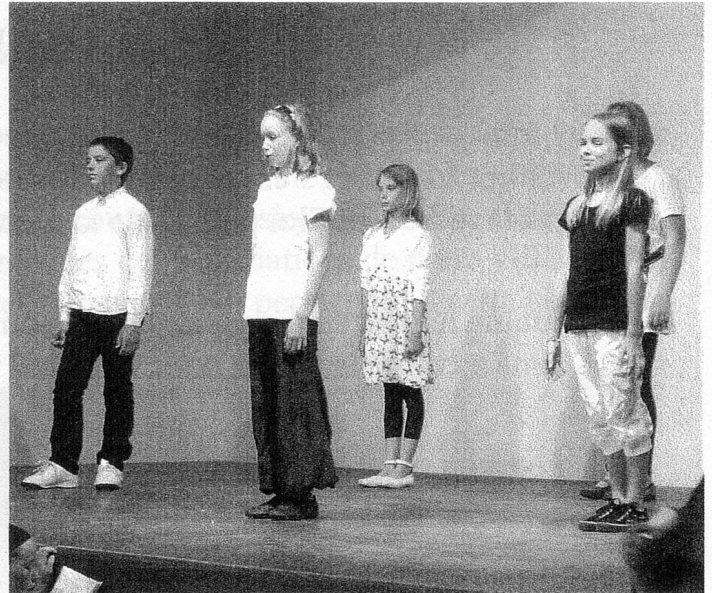
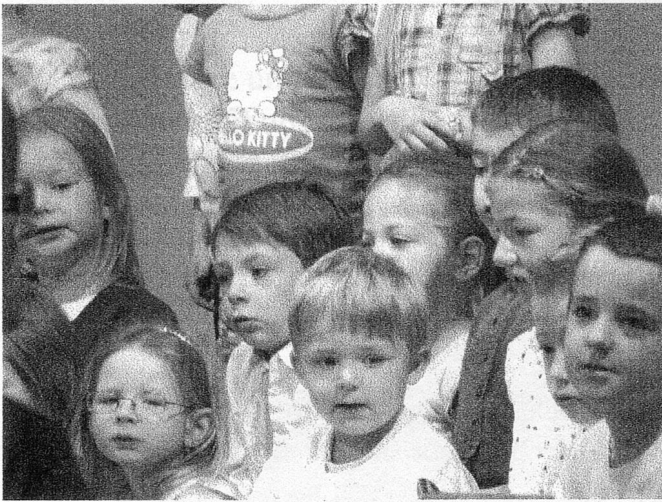


FETE DES ECOLES

Le spectacle présenté par les élèves des classes maternelles et élémentaires a à nouveau été apprécié par tous pour sa variété ; chants, danses, saynètes, poésie se sont succédés.

Cette fête a été également l'occasion d'honorer Martine Watrin, maîtresse en maternelle à Gravelotte depuis 23 ans. Ses anciens élèves invités à son insu, venus nombreux, ont pris plaisir à lui rendre hommage . Très émue, la future retraitée a remercié chacun pour sa participation.





Les plus petits ont pu ensuite profiter des jeux mis à leur disposition par les parents bénévoles de l'Association « Les Enfants d'abord », pendant que chacun pouvait se restaurer et se désaltérer aux différents stands.

Comme chaque année, cette fête a été un succès, rendez-vous l'an prochain !



FETE PATRONALE 2010

Le 10 et 11 juillet s'est déroulé dans notre village la traditionnelle fête patronale en hommage à Saint Eloi patron de la métallurgie.

Madame le Maire accompagnée de son conseil municipal et des présidents des associations a coupé le ruban sous un soleil très généreux.

Nouveauté cette année, des minis auto-tamponneuses et des structures gonflables sont venues complétées les attractions habituelles pour le bonheur de nos enfants.

Le municipalité remercie tous les bénévoles du F.C. Vernéville qui ont permis à cette manifestation d'être un succès et ainsi de faire plaisir au plus grand nombre.



CIVISME

- L'été est là ... et à nos jardins. N'oublions donc pas les règles élémentaires de bon voisinage :
 - * Évitions les bruits qui portent atteinte à la tranquillité de nos voisins,
 - * Respectons les horaires de tonte de gazon, de taille de haies et d'utilisation de tous engins à moteurs.

Jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00.

- * Ne laissons pas divaguer nos chiens dans le village et tenons les en laisse en promenade.



DIVERS

Pass 1 € pour se détendre à la MADINE

Un pass à 1 euro est mis en place cet été, à titre expérimental, pour vous permettre de rejoindre la Madine en autocar. La Région Lorraine souhaite ainsi faciliter l'accès aux loisirs pour tous, et assurer la promotion des modes de transports alternatifs, dans un souci environnemental et de développement durable.

Du 1er juillet au 31 août, des navettes desserviront donc le site tous les jours, pour des journées de plein air et de détente.

Départ de Gravelotte (arrêt musée) le matin à 9h10
Retour de la Madine: 16h45 (arrivée à Gravelotte: 17h35)

Pour utiliser ce dispositif, il vous suffit de vous présenter directement à l'arrêt de bus, et de régler 1€ au chauffeur qui vous donnera un billet aller-retour pour Madine.

INFOS METZ-METROPOLE

Metz Métropole vient de mettre en place une lettre d'information appelée Newsletter. Si vous êtes connectés à internet, vous pouvez vous y abonner, et vous serez régulièrement informés des événements, réalisations et actions de la communauté d'agglomération.

Pour vous abonner, voir le site de Metz Métropole (www.metzmetropole.fr)



SEMAINE DE LA MOBILITE

Du 15 au 22 septembre, dans notre communauté d'agglomération:

- mercredi 22 septembre, ticket de bus à 1€, valable toute la journée dans les TCRM.
- Samedi 18 septembre: Place d'Armes, le "Village de la mobilité", un grand nombre d'animations autour de la mobilité et des modes de transport doux pour les familles.



ANIMAUX NUISIBLES

Si des animaux classés nuisibles vous incommode, vous pouvez contacter l'association des Piégeurs Mosellans:

APM 1, Rue de la Passotte

57070 METZ

Tél: 0387758282

Internet: piegeurs@clubinternet.fr

ETAT CIVIL

Tous nos vœux de bonheur et de prospérité à :



Lola ORLANDO, le 20 mars 2010
Alexia MARTINUZ, le 13 mai 2010
Eline SCHMITT, le 27 juin 2010
Livia LEGER-CARTIER, le 30 juin 2010

Ont concrétisé leur union :



Aurélia CREIMPET et Jean-Christophe ROGER, le 08 mai 2010
Marie-Françoise MILON et Noël BEHR, le 05 juin 2010

En mémoire à ceux qui les ont connus :



Nicole VONLANTHEN, le 07 mars 2010
Marie PERIN veuve BOULIER, le 24 mai 2010
Charles LABRIET, le 2 juillet 2010



FERMETURE

- ♦ **MAIRIE** : Fermée du 28 juillet au 17 août 2010.

En ***cas d'urgence***, s'adresser au Maire ou à ses Adjoints:

M. MAURY : 03.87.61.84.80
G. GIRARD : 06.59.51.01.07
P. GISCLARD : 06.60.36.90.54
P. THIEL : 06.80.44.60.33

- ♦ **POSTE** : Fermée du 02 au 14 août 2010 inclus.
- ♦ **BIBLIOTHEQUE** : Sera ouverte les 21 et 23 juillet, 25 et 27 août 2010.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 mars 2010:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2009

Le Conseil Municipal a examiné et adopté, à l'unanimité, le compte administratif 2009 qui fait apparaître comme résultat de clôture les chiffres suivants : pour la section de fonctionnement un excédent de 233 701,31 € et pour la section d'investissement un excédent de 26 514,71 €.

COMPTE DE GESTION 2009

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le compte de gestion 2009 dressé par le Trésorier qui fait ressortir un excédent global de clôture de 260 216,02 €.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement, soit la somme de 233 701,31 € est affectée en totalité en section de fonctionnement au compte 002.

PLAN CLIMAT TERRITORIAL DE METZ-METROPOLE

Le Conseil municipal approuve la participation de la commune, notamment à travers la fourniture de toutes les données utiles, à la démarche d'élaboration du Plan Climat Territorial initié par Metz-Métropole. Il autorise le Maire à signer le protocole d'accord en faveur de la lutte contre le changement climatique.

CONVENTION CHANTIER PEDAGOGIQUE

Madame le Maire fait part au conseil municipal de la satisfaction ressentie par la collectivité suite aux travaux effectués en 2009 par l'IME La roseraie. Elle présente un nouveau projet de convention entre l'IME La Roseraie de Jussy et la Commune. Cette convention a pour objet d'autoriser l'atelier horticulture d'intervenir sur la commune dans le cadre d'exercices techniques et professionnels. Le chantier a pour objet de familiariser l'élève dans les conditions de travail en entreprise, de révéler ses aptitudes et de lui donner une certaine pratique professionnelle dans des conditions de sécurité. Le conseil municipal autorise le maire à signer la convention. Les travaux entrepris concernent l'aménagement paysager du terre plein à l'entrée du village à l'angle de la RD51 et RD11.

ADHESION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES AU SIVT DU PAYS MESSIN

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'adhésion des communes de Tragny et Sorbey au SIVT du pays Messin.

COTISATION P.A.I.O.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de régler la cotisation d'un montant de 0,70 € par habitant à la P.A.I.O. (Permanence d'Accueil d'Information et d'Orientation) de Metz-Campagne dont la vocation est d'aider les jeunes dans leurs recherches d'emploi.

SUBVENTION AU FOMAL

Le Conseil Municipal décide d'attribuer à l'Association des Foyer Mosellans d'Accueil aux Libérés (FOMAL) une subvention d'un montant de 333,30 € pour l'année 2010.

AVANCEMENT DE GRADE

Le Conseil Municipal décide de créer un poste d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe et de supprimer le poste d'adjoint administratif 1^{ère} classe à compter du 1^{er} mars 2010.

REFORME DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Le Conseil Municipal décide de soutenir la motion adoptée le 25 octobre 2009 par l'association des maires ruraux de France concernant les projets de réforme des collectivités territoriales et la suppression de la taxe professionnelle.

DIVERS

- Les opérations de recensement se sont déroulées de manière satisfaisante (576 fiches individuelles ont été collectées par les agents recenseurs)
- Le vendredi 19 mars 2010, la commission d'appels d'offres a ouvert les plis déposés par les entreprises pour le marché de travaux de requalification urbaine du quartier de l'église et environs. Une analyse approfondie des offres par AC Ingénierie est en cours. L'attributaire du marché sera désigné lors du prochain conseil.
- Une marche populaire en partenariat avec les PEP et UFOLEP avec l'aide des associations villageoises sera organisée le 18 avril 2010.
- Une rencontre avec le Conseil Général de la Moselle a eu lieu afin de discuter des conditions de reclassement de la RD11bis dans le domaine communal. Les services du Conseil Général nous tiendront informés de leur proposition.

Séance du 13 avril 2010:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

BUDGET PRIMITIF 2010

Le Conseil municipal, après avoir examiné le budget primitif de l'exercice 2010 et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le budget primitif arrêté en recettes à 433 715,31 € et en dépenses à 357 100,00 € pour la section de fonctionnement et à 467 214,71€ en dépenses et en recettes pour la section d'investissement.

FIXATION DU TAUX DES 3 TAXES

Le Conseil Municipal décide de fixer le taux des 3 taxes de la manière suivante :

- 8,43 % pour la taxe d'habitation (8,18 % en 2009)
- 9,84 % pour la taxe foncière sur les propriétés bâties (9,55 % en 2009)
- 44,80 % pour le foncier non bâti (43,50 % en 2009).

ATTRIBUTION DU MARCHÉ POUR LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION URBAINE DU QUARTIER DE L'ÉGLISE

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide de confier le marché relatif aux travaux de requalification du quartier de l'église à l'entreprise Jean LEFEBVRE pour une offre de base de 229 112,12 € HT et trois options pour un montant global de 14 455 € HT.

CONVENTION ATESAT

Le Conseil municipal charge le Maire de signer la convention avec l'Etat visant à une mission d'assistance technique fournie par l'Etat pour des raisons de solidarité et d'aménagement du territoire. Cette mission concernera plus particulièrement l'établissement d'un schéma d'aménagement de sécurité sur les RD 51 et RD11bis en traverse du village et hameau de Malmaison.

DIVERS :

Ecole numérique :

Lors de l'inauguration du pylône de Saulny permettant la couverture en haut débit des habitants de la commune par le système Wifimax, le Conseil Général de la Moselle avait proposé d'équiper l'école de Vernéville d'une classe numérique.

La veille des vacances scolaires de printemps, Mireille MAURY, maire et Rémy HALTER, directeur d'école ont réceptionné le matériel offert par le Conseil Général. Une formation sera dispensée prochainement pour son utilisation aux enseignants.

Le conseil municipal et les enseignants sont très heureux de cette dotation, conscients que c'est une chance pour les élèves du RPI du Haut Plateau Messin fréquentant l'école de Vernéville.

Séance du 17 juin 2010:

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Mireille MAURY, Maire, a délibéré sur les points suivants :

AUTORISATION DE CONTRAT DE PRET

Le conseil municipal décide de contracter un emprunt de 200 000 € auprès de la Caisse d'épargne pour les travaux de requalification du quartier de l'église au taux de 3,27 %.

REFUS D'INSTRUIRE LES DOSSIERS DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE (RSA)

Considérant que la commune ne dispose pas de CCAS et que ses moyens notamment humains, ne lui permettent pas d'assurer de manière qualitative l'accueil des bénéficiaires potentiels du RSA, le conseil municipal décide de ne pas assurer cette mission. Les demandeurs seront orientés vers la CAF ou le service du conseil général instructeur de droit.

RETRAIT DE LA COMMUNE DE POMMERIEUX DU SYNDICAT DE VOIRIE DE METZ-ARS

Le Conseil Municipal accepte le retrait de la commune de POMMERIEUX du Syndicat Intercommunal de Voirie de Metz-Ars.

SUBVENTIONS 2010

Le Conseil Municipal a décidé, à l'unanimité, d'attribuer les subventions suivantes aux associations :

FC VERNEVILLE : 915 € (fonctionnement) et 915 € (entretien du terrain)

Ecole Buissonnière : 915 €

Gym Club : 915 €

Club des Séniors : 382 €

Secours populaire du Haut Plateau : 100 €

Renaissance paroissiale : 40 €

Souvenir Français : 150 €

UNC Amanvillers et environs : 150 €

Les Restos du Cœur : 40 €

IME « La Roseraie » : 400 €

et d'accorder un crédit de 600 € à la bibliothèque municipale pour l'achat de livres.

CENTRES AERES

Il a été décidé, à l'unanimité, d'octroyer une participation de 20 € par enfant inscrit dans un centre aéré ou un centre de colonie de vacances pour une durée minimale d'une semaine, sur présentation de la facture certifiée.

TRANSFERT DE PROPRIETE DE QUOTE-PART DE PARCELLES DE TERRAIN

Des parcelles de terrain avaient été acquises par le SIEGVO sous la législation allemande. Or, les syndicats de communes n'avaient pas d'existence légale sous cette législation et les acquisitions de bien étaient réalisées par l'ensemble des communes adhérentes. Dans un but de régularisation, le conseil municipal décide de transférer sa quote-part de propriété de chacune des parcelles concernées au nom du SIEGVO.

RAPPORT ANNUEL DU SIEGVO SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Le rapport annuel du SIEGVO sur le prix et la qualité du service public de l'eau en 2009 a été approuvé à l'unanimité.

DIVERS

Une réunion publique de concertation aura lieu le 30 juin 2010 à 20h00 à la salle socio-culturelle Gabriel WATRIN relative à l'élaboration du plan local d'urbanisme. La population y sera cordialement conviée.

HORAIRE D'OUVERTURE

MAIRIE

Téléphone : 03 87 61 81 99 Fax : 03 87 61 87 64

E-mail : ma.verneville@west-telecom.com

Ouverture au public :

Mardi *de* 17 h 00 à 19 h 00
Vendredi *de* 17 h 00 à 19 h 00



LA POSTE

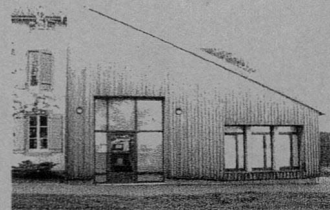


LA POSTE

Du Lundi au Vendredi *de* 9 h 30 à 11 h 00
Vendredi Soir *de* 17 h 00 à 18 h 30
Samedi *de* 10 h 00 à 12 h 00

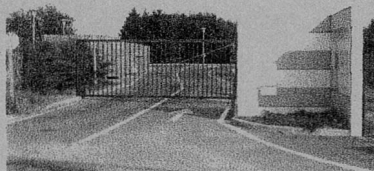
BIBLIOTHEQUE

Mercredi 16 h 00 à 18 h 00
Vendredi 17 h 00 à 19 h 00



DECHETERIES

Vernéville (route d'Amanvillers, après la salle socioculturelle)



Lundi 14 h 00 à 18 h 30
Mercredi 9 h 30 à 18 h 30
Vendredi 14 h 00 à 18 h 30
Samedi 9 h 30 à 18 h 30

Ars / Moselle (route de Moulins, face au supermarché Match)

Lundi, Jeudi 14 h 00 à 18 h 30
Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi 9 h 30 à 18 h 30
Dimanche 9 h 30 à 12 h 30

Les déchèteries sont fermées les jours fériés.